



Plan National de Formation

Professionalisation des acteurs

Pilotage des dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés : quels parcours d'inclusion pour des élèves en situation de vulnérabilité ?

Mardi 2 mai 2017

Lycée d'Etat Jean Zay
10 rue Docteur Blanche
75 016 Paris
(Métro Ranelagh ligne 9)

Projet de programme

Problématique générale

Dans un contexte national et européen marqué par l'accueil d'enfants de réfugiés et de mineurs isolés, le ministère de l'éducation nationale mobilise ses réseaux et ses ressources pour l'accompagnement des publics migrants dans le cadre d'un plan d'action national et d'un suivi interministériel.

Ce séminaire doit permettre à la communauté éducative de poursuivre la réflexion engagée sur la mise en œuvre du principe d'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés, tel que défini par les circulaires n° 2012-141 et 2012-143 parues au B.O. n° 37 du 11 octobre 2012, dans le but de garantir pour tous les élèves le droit à l'éducation, à l'égalité des chances et à une scolarité réussie.

Il a pour objectif de renforcer le pilotage des dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés, avec la mobilisation des corps d'inspection et l'appui des CASNAV, en portant une attention particulière aux situations de vulnérabilité : mineurs non accompagnés, scolarisation des élèves de 16 ans et plus, enfants de réfugiés et de demandeurs d'asile, situations de grande précarité.

Mardi 2 mai

8h45 *Accueil des participants*

9h15 **Ouverture du séminaire**

Jean-Marc Huart, chef de service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, direction générale de l'enseignement scolaire

Ollivier Hunault, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe de l'enseignement primaire

9h45 **Plénière**

Les programmes de réinstallation et d'admission humanitaire en France et en Europe, enjeux humanitaires et éducatifs

Raphaël Sodini, directeur de l'Asile, direction générale des étrangers en France, ministère de l'intérieur

10h15 **Conférence**

Inclusion scolaire des élèves vulnérables : quelle éthique professionnelle pour les personnels d'éducation ?

Eirick Prairat, professeur de sciences de l'éducation, université de Lorraine, membre de l'institut universitaire de France

11h30 **Table ronde n°1**

Pilotage de la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés de 16 ans et plus : quelle organisation privilégier en académie ?

Vincent Auber, inspecteur d'académie-directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale, académie de Créteil

Daniel Guillaume, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de lettres, responsable du CASNAV de Créteil

Régis Jacqmin, délégué académique à la persévérance scolaire et à l'inclusion, académie de Nantes

Marie-Noëlle Tracq, proviseure adjointe du lycée Galilée de Gennevilliers, académie de Versailles

12h45 **Focus direction générale de l'enseignement scolaire**

L'accès aux diplômes pour les élèves allophones : état de la réglementation

Mathieu Monthéard, chef du bureau des formations générales et technologiques, direction générale de l'enseignement scolaire

13h00 *Déjeuner*

14h00 Conférence n°2

Leçons à tirer du projet « Valorisation du capital plurilingue et pluriculturel des élèves suivis par le CASNAV de Paris »

Geneviève Zarate, professeur des universités émérite, Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

14h30 Conférence n°3

Quels sont les besoins des enfants et des adolescents qui arrivent en France actuellement ? Comment les accompagner au mieux dans leur scolarité ?

Marie Rose Moro, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, université Paris Descartes, chef de service de la Maison de Solenn, Paris

15h45 Table ronde n°2

Scolarisation des mineurs non accompagnés : quelles modalités d'accueil et de suivi ?

Sylvie Vella, cheffe de mission, mineurs non accompagnés, direction de la protection judiciaire de la jeunesse, ministère de la justice

Franck Janiaut, responsable du service mineurs non accompagnés et jeunes majeurs, conseil départemental de Meurthe et Moselle

Pierre-Alain Chiffre, inspecteur d'académie-directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale, académie de Nancy-Metz

Alain Seksig, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional établissements et vie scolaire, responsable du CASNAV de Paris

17h00 Clôture des travaux

Jean-Pierre Bellier, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe établissements et vie scolaire

17h15 Fin du séminaire